NOTRE AFFAIRE!

Une évolution de l'organisation territoriale depuis les élections municipales de 2014

La loi NOTRe¹ de 2015, acte III de la décentralisation, a transféré des compétences administratives de l'Etat vers les collectivités territoriales, particulièrement aux régions, a redéfini celles déjà attribuées, et dissout davantage la commune dans des intercommunalités aux pouvoirs renforcés, avec le risque d'aggraver l'éloignement entre les populations et leurs élu-e-s.

4 échelons administratifs locaux se partagent compétences et financements : 34 968 communes (au 1er mars 2019), 2510 intercommunalités, 101 départements et 13 régions. Cet empilement, qualifié de « millefeuille territorial », est illisible pour beaucoup.

La commune, née de la Révolution de 1789, reste le premier échelon de proximité, celui où peut s'exercer au mieux la citoyenneté. Les élections municipales sont donc importantes, avec leurs conséquences sur les intercommunalités et sur la composition du Sénat (les élu-e-s votant pour les sénatrices et sénateurs).

Ouvrons de larges débats pour le scrutin des 15 et 22 mars 2020

C'est par le débat contradictoire avec les équipes candidates que les citoyennes et les citoyens peuvent confronter leurs interrogations, leurs problèmes et leurs analyses des maux qui traversent la société et peser sur les programmes qui seront soumis à leurs suffrages. Pour que vive la démocratie, toutes ces paroles doivent être prises en compte.

La campagne électorale est l'occasion de réfléchir ensemble aux solutions à proposer face aux difficultés connues et aux attentes, comme répondre à la nécessaire transition écologique, démocratique et sociale, à construire sur des droits effectifs conformes aux valeurs républicaines.

Bien que les enjeux de la vie quotidienne soient déterminés par les choix politiques nationaux et internationaux, c'est aussi à l'échelle des villes et des villages qu'ils peuvent être repensés et que peuvent être corrigés le déficit croissant de représentation, l'insuffisante diversité et renforcée la place des femmes.

Il dépend de chacune et de chacun qu'une conception humaniste et démocratique prévale lors de ces élections, que la conception haineuse portée par les extrêmes droites d'un « tous contre tous » soit mise hors débat, hors jeu électoral. Quelles que soient ses convictions sur l'emploi, la protection sociale, l'éducation, le logement, les transports ou l'environnement, construire un destin commun impose de refuser que ces sujets soient instrumentalisés par les extrêmes droites et que des boucs émissaires soient désignés.

Sachons débattre du « vivre ensemble » dans lequel nous voulons inscrire notre avenir.

Sachons, ensemble, prévenir et dénoncer toutes les agressions racistes, antisémites, sexistes, homophobes, xénophobes qui ébranlent à chaque fois le pacte républicain fondé sur nos valeurs communes rappelées sur tous les frontons des mairies : liberté, égalité, fraternité.

¹ Loi portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) promulguée le 7 août 2015







Il est fondamental de participer aux débats, de voter et faire voter.

C'est pourquoi la Ligue des droits de l'Homme (LDH) entend porter dans le débat public des valeurs et des propositions qui servent l'intérêt général dans les politiques publiques, éclairées de droits et de libertés posés de manière égale pour toutes et tous, aptes à aider à un renouveau démocratique, social et écologique.

La démocratie, ce n'est pas seulement pouvoir dire ce que l'on pense, c'est aussi être entendu. Aujourd'hui, la démocratie fonctionne mal et beaucoup sont tentés de ne plus y croire. Plus que jamais, la démocratie doit regagner le terrain perdu.

Les personnes élues, qui ont la charge de concilier intérêt général et besoins particuliers, ont besoin d'être à l'écoute et de rendre des comptes en répondant aux propositions venant de la participation citoyenne. C'est particulièrement vrai au plan local, au moment où les collectivités territoriales doivent répondre à toujours plus de problèmes, partout où l'Etat central n'intervient plus, sans que les financements nécessaires ne leur soient transférés. Organiser la démocratie locale est une impérieuse nécessité.

Une démocratie vivante avec toutes et tous

La démocratie locale, c'est développer la citoyenneté, développer le principe de la « communauté citoyenne » pour construire du lien social et politique par un mouvement continu, tout en respectant les principes de la représentation et utiliser les instruments de la participation pour en faire un usage et pas une image. Cela signifie un échange permanent, un va-et-vient entre la discussion et la décision, avec l'ouverture de lieux d'échanges et de confrontation, non pas comme juxtaposition des revendications de chacune et de chacun, mais comme occasion de penser le vivre ensemble. Dans le débat public, tout le monde doit avoir le droit à la parole, les personnes en

précarité comme celles qui craignent de le

devenir. Toutes et tous doivent participer

à la prise de décision. Sur les grands

projets, les enquêtes publiques doivent

être plus visibles, durer plus longtemps

différents publics. Plus largement sur

et se tenir dans des lieux fréquentés par

chaque projet, cela nécessite de mettre

à disposition des initiatives associatives

et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (expérimentation, partage, cogouvernance...) largement ouverts aux habitantes et habitants. Pour impliquer la population, partager les décisions, des consultations citoyennes sont à organiser allant jusqu'à la votation, mettre en place de nouvelles instances de participation et de contrôle citoyen notamment de la gestion des services publics de la commune.

Dans la cité, les impôts, directs et indirects sont payés par tous les contribuables. Tous les résidents et résidentes, quelle que soit leur nationalité, doivent pouvoir voter pour peser sur les choix de leur utilisation. C'est pourquoi la citoyenneté de résidence ne doit pas être réservée aux citoyens communautaires mais doit être un outil pour faire reculer la xénophobie, faire « société commune » et donner un nouveau souffle à la démocratie. Les échanges et le dialogue sont un moyen de combattre la peur des uns et le sentiment d'insécurité des autres.

Les choix politiques faits à l'échelon local sont d'une importance capitale pour faire vivre la démocratie, améliorer le quotidien de chacune et de chacun, tisser du lien social.

Une démocratie élargie

Dans notre pays, la diversité est peu présente. Au-delà de la parité et de la diversité sur les listes, les responsabilités et les pouvoirs de décision sont à partager entre tous les citoyennes et citoyens, quels que soient leurs origines, leur religion, leur âge ou leur genre. Toutes et tous doivent pouvoir avoir leur juste place. Leur parole doit être entendue dans les conseils municipaux et communautaires, dans les assemblées consultatives et dans les enquêtes publiques.

Des conseils de résidents peuvent permettre à toutes les personnes de nationalité étrangère, quel que soit leur statut, d'être associées aux décisions qui les concernent. La mise en œuvre effective de la fin du cumul des mandats (parlementaire avec une fonction exécutive locale et du cumul de fonctions exécutives locales) est indispensable pour aller dans ce sens. C'est aussi la possibilité de moraliser l'exercice des mandats locaux pour respecter l'éthique de l'engagement. Un mandat local est une responsabilité qui prend du temps et ne souffre pas d'être mis en concurrence avec d'autres responsabilités électives. Le cumul des mandats n'est pas au service de l'intérêt général.

Une démocratie délibérative

La démocratie représentative n'est pas suffisante pour faire vivre la démocratie. La démocratie participative constitue une avancée, mais n'est pas suffisante dès lors qu'elle n'est, de fait, le plus souvent qu'une simple consultation des citoyens.

Notre société, de plus en plus complexe, a besoin, avant la prise de décision, de donner la parole à celles et ceux qui vivent sur son territoire pour bénéficier de leur connaissance pratique des réalités et il convient aussi de les associer à la prise de décision en pleine transparence sur les enjeux. Des instances nouvelles de l'implication citoyenne comme les conseils citoyens, les conseils d'usagers des services publics locaux, la votation, le contrôle citoyen de la gestion des services municipaux doivent être ouverts aux jeunes ainsi qu'aux personnes étrangères résidant sur le territoire de la commune.

Les agents publics et leurs représentants doivent être régulièrement consultés sur leurs conditions de travail et sur les modalités d'amélioration des services publics rendus. Les locataires sociaux et leurs représentants doivent également être associés et pouvoir participer à la décision sur les projets qui les concernent dans leur commune. L'expertise, dans plusieurs domaines, se trouve souvent dans le monde associatif et auprès de collectifs citoyens qui ont instruit, analysé, et débattu des propositions souhaitables ou souhaitées. Une plus grande participation directe des

citoyens et des citoyennes, une plus grande écoute de la parole associative aident à construire du commun et à retisser un lien de confiance entre les élu-e-s et la population.

Une démocratie indépendante des lobbys

Les communes sont confrontées, elles aussi, à la pression des lobbys. Certains grands groupes n'hésitent pas, au nom du secret des affaires, à imposer des clauses de confidentialité dans leurs contrats locaux, avec un chantage à l'emploi. De ce fait, le débat ne peut avoir lieu qu'entre les personnes qui ont signé un engagement de confidentialité. Cette absence de transparence sur des contrats publics avec de telles pratiques opaques tue toute possibilité de débat démocratique, de démocratie délibérative et de contrôle citoyen.

Pour se préserver, les municipalités doivent se doter de budget leur permettant de faire des études d'impact indépendantes et refuser les clauses de confidentialité abusives.

Le soutien à la vie associative et aux actions solidaires

Le soutien aux associations est utile parce qu'elles constituent un maillon essentiel de la cohésion sociale et de la démocratie et ce n'est pas un hasard si les idées des extrêmes droites trouvent moins d'écho là où le tissu associatif est bien vivant. Les municipalités doivent privilégier le soutien à l'initiative associative par le biais de subventions pluriannuelles plutôt que de commandes publiques concurrentielles, avec une attention particulière aux moyens nécessaires aux structures d'accueil et aux associations dont le cœur de métier est d'accompagner les personnes, comme aux équipements de quartiers qui développent des projets participatifs intergénérationnels et des actions solidaires locales et internationales.